

Lot : Ils demandent aux maires de couper la lumière pendant le confinement



L'éclairage du secteur sauvegardé, à Cahors, a été rénové. Photo DDM, arch. Marc Salvet

L'association du Gadel demande aux maires du Lot de couper la lumière dans leur commune pendant la nuit. "Inutile pendant le confinement", argumentent-ils.

Si Bernard Déléris avait devant lui l'interrupteur de l'éclairage dans les communes du Lot, il n'hésiterait pas une seconde. Il appuierait sur "Off". "Pendant le confinement, il est d'autant plus inutile d'éclairer, la nuit, telle rue, ou tel pont ou telle tour. Les habitants ne peuvent pas sortir !", explique celui qui fait partie de la direction collégiale du Gadel, le groupement associatif de défense de l'environnement du Lot. Dans un courrier adressé à toutes les mairies du Lot, le samedi 7 novembre, le collectif invite les collectivités à "réfléchir à l'opportunité de diminuer et de couper leur éclairage public en milieu de nuit". Car le Gadel est formel : « Compte tenu de la nouvelle période de confinement, les déplacements nocturnes sur le territoire de votre commune sont considérablement réduits, rendant de fait inutile l'artificialisation de la nuit par l'éclairage public. Le réduire, voire le supprimer, est le gage d'une gestion contextualisée qui évite le gaspillage d'énergie et permet de faire des économies ».

De -30 à -60 % sur la facture

Bernard Déléris le confirme : « L'extinction de la lumière a des effets sur la biodiversité, l'activité des chauves-souris réapparaît, les rapaces nocturnes reviennent, et sur le comportement humain, le sommeil est meilleur quand la lumière extérieure ne rentre pas dans les maisons et les appartements. Mais au-delà, c'est aussi une économie qui n'est pas négligeable pour les collectivités ». Le Gadel estime qu'en coupant la lumière, une mairie pourrait réduire sa facture de 30 à 60 %. Pour l'heure, aucune municipalité n'a répondu à cette recommandation. Mais dans le parc naturel régional des Causses du Quercy, une trentaine de communes joue déjà le jeu. Beauregard, Limogne ou Lalbenque, labellisées villages étoilés, éteignent la lumière pendant une partie de la nuit. « Le ciel du Lot est réputé pour l'observation des étoiles. Quand un Parisien vient ici, il découvre souvent la Voie lactée pour la première fois », glisse Bernard Déléris. Et pour observer ce tableau, le bouton « On » ne s'allume que si les communes éteignent les projecteurs.

Une maraude citoyenne contre l'éclairage

Le Gadel et la FNE 46 envisagent, dès que la situation le rendra possible, de faire une sortie pour photographier, après une heure du matin, les commerces qui seraient restés allumés et donc, en infraction. Ces informations seront restituées aux mairies concernées. « Il ne s'agit pas de faire de délation mais c'est un acte citoyen pour réduire la pollution lumineuse et faire respecter la loi (NDLR Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses) ».

Manon Adoue

© La Dépêche – Jeudi 19 novembre 2020